Gérer la maladie du salarié (exclusivement en distanciel)

Description

L'état de santé d'un salarié peut avoir de nombreuses conséquences dans la gestion d'une équipe.Cette formation est l'occasion de faire le point sur toutes les questions soulevées par la maladie du salarié, de la simple suspension du contrat à la rupture de ce dernier.

Les plus de cette formation :

- Un juriste spécialiste du secteur
- Une formation courte d'initiation au droit du travail
- Une formation concrète et pratique

Prérequis

Cette formation ne nécessite pas de prérequis.

Objectifs

- Sécuriser la gestion de l'absence maladie dans la structure
- Maîtriser la réglementation relative à l'inaptitude

A l'issue de cette formation, le stagiaire sera capable :

- De sécuriser ses pratiques en matière de gestion des arrêts maladie
- De gérer le suivi médical du salarié
- De maîtriser les impacts de la maladie sur le contrat de travail
- De gérer la rupture pour inaptitude médicale du salarié

Contenu

- La maladie, cause de suspension du contrat de travail
  - » Obligations du salarié en cas de maladie
  - » Pouvoirs de l'employeur
  - » Impact de la maladie sur les congés payés, le préavis, l'ancienneté, la rémunération, etc.
  - » Incidences du droit européen

- La maladie, cause de rupture du contrat de travail
  - » Licenciement pour désorganisation du service
  - » Inaptitude professionnelle, non professionnelle

Méthodes pédagogiques

Les activités sont conçues pour alterner entre différentes méthodes pédagogiques en partant des besoins des participants :

- Méthode expositive : *support, textes de références, vidéos etc.*
- *Méthode interrogative : quizz, questionnements à l'oral etc.*
- *Méthode active : brainstorming, activité ludiques, jeux de rôles, études de cas, exercices pratiques etc.*
- *Méthode expérientielle : analyse de pratiques, débriefing, mise en commun, débat etc.*
- *Méthode démonstrative : simulation, démonstration par le(la) formateur(rice) si besoin*

Évaluation de la formation

Tout au long de la formation, le formateur réalise une évaluation formative via des questionnements, des exercices d'application et des études de cas. A la fin de la formation, une évaluation sommative est réalisée pour valider les acquis et l'atteinte des objectifs par le stagiaire.

Durée : 1 jour
Intervenants : Juriste UNA
Publics : Dirigeants, DRH, responsables administratifs

Date des formations

- 5 avril 2027 en distanciel
- 27 septembre 2027 en distanciel